



La Société de demain,
j'y travaille inc.

École Philippe-Labarre

L'école des apprentis-sages

3125, rue Fletcher

Montréal (Québec) H1L 4E2

Téléphone : (514) 596-4920

Télécopieur: (514) 596-4922

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 FRAIS SCOLAIRES 5^e ANNÉE

AGENDA SCOLAIRE

	5 ^e année
Agenda scolaire du troisième cycle	5,00\$
Total A	5,00\$

CAHIERS D'ACTIVITÉS

	5 ^e année
FRANÇAIS	
• Arobas, cahier A et B éd, ERPI	17,45\$
• Français (CM) ± 100 pages non reliées	2,00\$
MATHÉMATIQUE	
• Caméléon, Cahier C et D Ed. CEC	17,50\$
ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	
Escale 1905 – 1980	12,00\$
ANGLAIS	
• Cahier maison (CM) ±100 pages reliées	4,25\$
Total B	53,20\$

ARTICLES SCOLAIRES

<i>Afin d'uniformiser certains articles scolaires, l'école fera les achats pour vous et ces articles seront remis à l'élève en début d'année</i>	5 ^e année
1 cartable rouge 1 pouce (anglais)	1,65\$
1 rapporteur d'angles	0,20\$
10 protège feuilles en plastique	0,45\$
Total C	2,30\$

PORT FOLIO

	5 ^e année
1 cartable bleu de 1 ½ pouce	2,20\$
1 paquet d'index séparateurs à onglets de couleur (1 à 10)	1,30\$
Total D	3,50\$

Total A + B + C + D	5^e année 64,00\$
----------------------------	--

NOTES

- CM = Cahier maison

IMPORTANT !

Au courant de l'année, des frais s'ajouteront pour des activités spéciales ou des sorties. Le conseil d'établissement a fixé un **maximum de 60\$** pouvant être demandé au total pour l'année scolaire 2016-2017. Ces frais vous seront réclamés avant chaque événement.

Dans certains cas, il pourrait y avoir une activité spéciale qui exigerait une contribution supérieure à la limite fixée. Dans ce cas, une campagne de financement spéciale sera proposée aux parents.

INFORMATIONS POUR LE PAIEMENT

1. Payer en argent ou faire un chèque à l'ordre de l'ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE.
2. Inscrire le nom de l'enfant et son degré au RECTO du chèque.
3. **TRÈS IMPORTANT** : L'argent ou le chèque doit être apporté dans une enveloppe clairement identifiée au nom de l'enfant et remise au titulaire la première journée de classe.



Il est conseillé de récupérer le plus possible du matériel de l'année précédente. **Si vous avez certains articles, vous n'aurez pas à les payer.** Informez le titulaire de votre enfant et nous ajusterons les frais en conséquence.